

Le Socialiste

44e année - Rs 5.00 - No 108485 Vendredi 10 Avril 2026 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Commerce régional



Atelier national pour stimuler la participation des femmes et des jeunes au commerce des services

Page 4

Maurice accueille la réunion de la Commission des affaires parlementaires de l'APF



Page 3



Le ministre Guinness examine les progrès des projets d'infrastructure

Page 4



Le gouvernement entreprend l'examen du Règlement sur les établissements de soins pour enfants

Page 3

IBL on the Move 2026

Déjà plus de 1 300 inscrits pour soutenir l'APEIM

Page 3

FOOTBALL

PSG 2 - Liverpool 0



Le PSG tout en maîtrise prend l'avantage sur Liverpool

Page 8

Atlético de Madrid 2 - FC Barcelone 0



L'Atlético refroidit le Barça et prend l'avantage

Page 8

**Après le cessez-le-feu au
Moyen Orient**

**Les prix du pétrole
baissent de 15 %**

Les prix du pétrole et du gaz se détendent, après que les États-Unis et l'Iran ont acté un cessez-le-feu de deux semaines en échange d'une réouverture du détroit d'Ormuz

Bourses, pétrole, gaz, or, taux d'intérêt... Les marchés financiers sont euphoriques ce mercredi matin, après l'annonce d'un cessez-le-feu de deux semaines entre les États-Unis et l'Iran, en échange d'une réouverture du détroit d'Ormuz.

Le pétrole repasse sous les 100 dollars

Sur les marchés de l'or noir, les prix du pétrole dévissaient de plus de 15%, repassant sous les 100 dollars le baril. Vers 5h GMT, le prix du West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en mai, référence américaine du pétrole brut, dévissait de 14,53% à 96,54 dollars. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin, référence du marché mondial, s'effondrait lui de 13,13% à 94,92 dollars.

«J'accepte de suspendre les bombardements et les attaques contre l'Iran pendant deux semaines», a déclaré le président américain sur sa plateforme Truth Social un peu plus d'une heure avant l'expiration de son ultimatum. De son côté, Téhéran a annoncé des négociations avec la partie américaine pour mettre fin à la guerre à partir de vendredi et pour deux semaines, acceptant de rouvrir le détroit d'Ormuz si les attaques israélo-américaines cessent. Environ un cinquième du brut mondial transite habituellement par ce passage stratégique, mais Téhéran orchestre sa quasi-paralysie pour faire pression sur les États-Unis.

Avant ces annonces, le cours du WTI avait flambé d'environ 70% depuis le début de la guerre fin février. «Après une période de forte tension sur les marchés (...) la réaction immédiate est compréhensible : le cessez-le-feu, et surtout la réouverture partielle du détroit d'Ormuz, écartent le principal risque pétrolier à court terme et provoquent un net soulagement sur les actifs à risque», observe Charu Chanana, de Saxo Markets. «Une fois que la Maison Blanche a reculé et remplacé l'escalade imminente par un cessez-le-feu conditionnel de deux semaines, le marché du pétrole commence à retrouver un fonctionnement plus fluide et équilibré», avec l'évanouissement de la «prime de risque» des derniers jours, constate pour sa part Stephen Innes, de SPI Asset Management.

Les investisseurs «attendaient désespérément des nouvelles encourageantes depuis plusieurs semaines, et encore plus désespérément de voir des mesures concrètes prises en vue d'une désescalade et (...) désormais ils sont, sans surprise, disposés à reprendre des niveaux de risque significatifs», abonde encore Michael Brown, du courtier Pepperstone. Mais tous s'accordent pour rester prudents quant à la durabilité de cette accalmie. «Pour que cette évolution se confirme, les opérateurs auront besoin de plus que de simples déclarations diplomatiques. Ils devront constater une reprise effective du trafic dans le détroit d'Ormuz. Tant qu'il ne sera pas visiblement rouvert, il s'agira de simples dénouements de positions plutôt que d'une réévaluation durable des prix», avertit Stephen Innes.

Le Socialiste
Un Quotidien d'information, libre et indépendant
Directeur-Rédacteur en chef: Védi Ballah
Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003
E-mail: lapresselibereesocialiste@yahoo.fr
Website: Lesocialiste.info
Facebook: Lesocialiste.info

**Deux otages français détenus en Iran
de retour en France**

Les Français Cécile Kohler et Jacques Paris sont arrivés mercredi 8 avril au matin en France, au lendemain de leur départ d'Iran, où ils étaient assignés à résidence après avoir été détenus à la tristement célèbre prison d'Evin près de quatre ans pour des accusations d'espionnage, selon le Quai d'Orsay.

Les deux ex-détenus sont arrivés à l'Élysée à la mi-journée pour rencontrer Emmanuel Macron. Le président leur a donné l'accolade dans le jardin de la résidence présidentielle

« Nous voulons exprimer notre reconnaissance pour nos familles, qui se sont battues dès le début pour que nous sortions de cet enfer. (...) Même des inconnus se sont battus pour nous dans toute la France », a déclaré Cécile Kohler devant les journalistes en sortant de l'Élysée, remerciant également les services de l'Etat qui se sont mobilisés pour « les faire sortir de l'enfer d'Evin où nous avons vécu l'horreur quotidienne, nous avons vécu l'arbitraire permanent ». « Nous l'avons échappé belle, cela aurait pu être bien pire », avoue l'enseignante.

« Nous avons été traités dans des conditions extrêmement difficiles », a poursuivi Jacques Paris, évoquant « des conditions de détention inhumaines ». « L'un des objectifs sans doute était de nous briser, de nous casser, de nous ôter toute énergie. Et aujourd'hui, nous pouvons vous dire (...) que nous ne sommes pas brisés. » « Nous allons expliquer, et nous allons profiter de la vie (...). Vive la vie », a-t-il conclu.

Cécile Kohler et Jacques Paris, âgés respectivement de 41 ans et 72 ans, avaient atterri à l'aéroport Paris - Charles-de-Gaulle peu avant 9 heures à bord d'un vol commercial. Ils étaient arrivés la veille à Bakou, en Azerbaïdjan, sous convoi diplomatique depuis l'ambassade de France à Téhéran où ils étaient assignés à résidence depuis cinq mois.

Ils ont été pris en charge directement sur le tarmac par les équipes du centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, et doivent retrouver leurs proches venus les accueillir.

Le chef de l'Etat français, qui s'est entretenu avec les deux ex-détenus, a annoncé leur libération mardi après-midi, évoquant « un soulagement pour nous



tous » et remerciant notamment les « autorités omanaises pour leurs efforts de médiation ». La classe politique a unanimement salué leur libération définitive.

Cécile Kohler, une professeure de lettres, et Jacques Paris, un enseignant à la retraite, avaient été arrêtés le 7 mai 2022, au dernier jour d'un voyage touristique en Iran. Emprisonnés, entre autres, dans la sinistre prison d'Evin, ils avaient été condamnés, en octobre 2025, respectivement à vingt et dix-sept ans de prison, notamment pour espionnage, avant d'être remis en liberté le 4 novembre 2025, mais avec l'interdiction de quitter la République islamique d'Iran.

Les différents ministres en charge des affaires étrangères pendant toutes ces années ont travaillé sans relâche pour obtenir leur libération, dans un contexte rendu encore plus difficile ces dernières semaines par la guerre en Iran, qui a éclaté le 28 février.

Leur libération est l'aboutissement d'un « effort de très longue haleine », selon l'Élysée, qui a rappelé qu'Emmanuel Macron avait « été le premier chef d'Etat occidental à s'entretenir avec le président iranien », Massoud Pezeshkian, après le début de la guerre. « A chaque appel, il a réitéré de manière extrêmement claire nos attentes », selon la présidence française.

Le pouvoir de Téhéran avait évoqué ces derniers mois un échange – jamais confirmé par Paris – en contrepartie de la remise en liberté d'une Iranienne, Mahdieh Esfandiari, arrêtée en France en février 2025 et condamnée notamment pour apologie du terrorisme.

Détroit d'Ormuz

3000 navires attendent pour traverser le détroit

3000 navires sont actuellement coincés dans le Golfe. Le retour à la normale prendra du temps malgré la promesse de l'Iran d'ouvrir le passage.

L'Organisation maritime internationale (OMI), agence de l'ONU chargée de la sécurité en mer, a affirmé mercredi qu'elle travaillait à un mécanisme pour garantir la «sécurité du transit» par le détroit d'Ormuz, quasi paralysé depuis le début de la guerre au Moyen-Orient. «Je travaille déjà avec les parties concernées à la mise en place d'un mécanisme approprié afin de garantir la sécurité du transit des navires par le détroit d'Ormuz», a indiqué le secrétaire général de l'OMI dans une déclaration transmise à l'AFP. «La priorité, désormais, est d'assurer une évacuation qui garantisse la sécurité de la navigation», a-t-il ajouté. Cette déclaration intervient après l'annonce d'un cessez-le-feu de deux semaines entre les États-Unis et l'Iran.

Téhéran a accepté «l'OUVERTURE TOTALE, IMMÉDIATE ET SÉCURISÉE du détroit d'Ormuz», a déclaré le président américain Donald Trump dans un mes-

sage publié sur son réseau Truth Social. Le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi a confirmé que Téhéran allait garantir des traversées en sécurité du détroit d'Ormuz, où transitait avant la guerre environ 20% de la production mondiale de pétrole et de gaz naturel liquéfié (GNL).

20.000 marins bloqués

«Les navires bloqués dans le golfe Persique souhaitent partir dès qu'il sera sûr de le faire», a estimé Jakob Larsen, responsable de la sécurité du Conseil maritime baltique et international, une des plus grandes associations maritimes internationales représentant les armateurs. «Quitter le golfe Persique sans coordination préalable avec les États-Unis et l'Iran comporterait des risques accrus et ne serait pas conseillé», a-t-il souligné.

L'IMO avait précédemment estimé que 20.000 marins à bord d'environ 3000 navires de différents types étaient coincés dans le Golfe. L'évacuation pourrait donc prendre du temps.

Le gouvernement entreprend l'examen du Règlement sur les établissements de soins pour enfants

Un atelier consultatif de deux jours visant à examiner le Règlement sur les établissements de soins en établissement (RCI) pour enfants 2022, visant à renforcer la protection des enfants vulnérables tout en favorisant leur autonomisation, a débuté en présence de la ministre de l'Égalité des Genres et du Bien-être familial, Mme Marie Arianne Navarre-Marie, à l'hôtel Oceans Creek Beach à Balaclava.

L'événement réunit des parties prenantes, y compris des organisations non gouvernementales, des hauts fonctionnaires du ministère et des praticiens sur le terrain pour discuter de domaines critiques tels que la sécurité des enfants, les soins personnalisés, l'éducation, la santé et le soutien à la transition.

Dans son allocution, la ministre Navarre-Marie a réaffirmé l'engagement du gouvernement à faire de la protection de l'enfance une priorité nationale et à veiller à ce que tous les enfants placés en institution bénéficient d'un environnement sûr, stable et favorable à leur développement et à leur bien-être. Elle a noté qu'il existe actuellement 22 ICR qui s'occupent d'environ 370 enfants âgés de 0 à 17 ans, soulignant la nécessité croissante de protéger leurs droits.

Elle a indiqué que le Règlement de 2022 sur les ICR constituait une étape importante dans l'établissement d'un cadre législatif visant à professionnaliser et à



normaliser les ICR pour les enfants victimes de maltraitance ou de négligence, tout en identifiant ses lacunes. Selon elle, le cadre réglementaire doit être harmonisé avec les réalités opérationnelles et les besoins changeants pour améliorer la sécurité des enfants et la qualité des soins.

Le ministère, a déclaré Mme Navarre-Marie, plaide également pour une plus grande prise en compte des

perspectives des enfants dans le processus de réforme, en guidant les politiques et les législations gouvernementales. Elle a également souligné la nécessité d'un renforcement de la supervision, y compris des inspections régulières, de meilleurs systèmes de suivi, d'une meilleure tenue des registres et d'une application stricte des mesures correctives visant à protéger les droits des enfants et à assurer leur bien-être.

Maurice accueille la réunion de la Commission des affaires parlementaires de l'APF



Une réunion de deux jours de la Commission des affaires parlementaires (PAC) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), organisée par l'Assemblée nationale de Maurice, a débuté au Caudan Arts Centre à Port-Louis.

La Présidente de l'Assemblée nationale, Mme Shirin Aumeruddy-Cziffra et le Président du PAC de l'APF, M. Joël Godin, étaient présents à la cérémonie d'ouverture.

Dans son allocution, Mme Shirin Aumeruddy-Cziffra a souligné l'usage répandu de la langue française à Maurice, rappelant que son héritage colonial a joué un rôle important dans la formation de la langue créole mauricienne. Elle a noté que Maurice est l'un des principaux pays francophones au sein du Commonwealth.

Abordant la question du statut de petite nation insulaire de Maurice et de son pluralisme culturel, le Président de l'Assemblée nationale a souligné l'engagement du pays à rester ouvert sur le monde, à promouvoir une diplomatie équilibrée et à soutenir une forte intégration mondiale afin d'exprimer efficacement ses intérêts. « C'est dans cette perspective que nous restons profondément attachés à la Francophonie », a-t-elle déclaré, soulignant qu'elle offre une plateforme de dialogue, d'échange de bonnes pratiques sur des ques-

tions d'intérêt commun et de discussions sur des questions politiques, sociales et économiques.

Selon elle, la Francophonie permet à ses membres de s'exprimer d'une seule voix sur les plateformes multilatérales, régionales et internationales.

De son côté, le président du CCP, M. Godin, a souligné que la réunion sert principalement de plateforme pour discuter des priorités clés, notamment l'utilisation de la langue française, le rôle des parlementaires dans le renforcement de la démocratie et de la coopération, et l'exploration de l'intelligence artificielle.

M. Godin a également souligné que, lors de la réunion, la Commission explorera le développement de partenariats avec diverses organisations de l'Océan Indien. Il a en outre indiqué que, conformément à l'objectif visant à promouvoir la participation des jeunes aux travaux parlementaires, trois participants mauriciens au Parlement national des jeunes avaient eu la possibilité de participer à l'événement.

Alors que la Francophonie continue de s'étendre, l'APF et ses différentes commissions jouent un rôle clé dans la progression des initiatives en ce sens, a ajouté M. Godin.

IBL on the Move 2026

Déjà plus de 1 300 inscrits pour soutenir l'APEIM

La 14^e édition de IBL on the Move - Special Disability Edition suscite déjà un fort engagement, avec plus de 1300 participants inscrits à quelques semaines de l'événement. Organisée par le Groupe IBL, cette édition se tiendra le samedi 18 avril 2026 à Azuri Ocean & Golf Village, à Rivière du Rempart.

Fidèle à sa signature « Moving for a cause », IBL on the Move est devenu un rendez-vous incontournable du calendrier sportif et solidaire à Maurice, rassemblant chaque année des sportifs, collaborateurs, familles et partenaires autour d'une même dynamique : se mobiliser pour soutenir un projet utile et concret au sein de la société mauricienne.

Cette édition spéciale permettra de soutenir un projet de l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés de l'Île Maurice (APEIM), visant à renforcer l'autonomie et l'insertion professionnelle de ses bénéficiaires.

« Nous sommes ravis de voir une telle mobilisation autour de cette 14^e édition. Au-delà de l'événement sportif lui-même, IBL on the Move permet de soutenir concrètement des projets qui comptent et qui ont un réel impact sur la vie des bénéficiaires. Cette année, le soutien à l'APEIM donne une résonance toute particulière à cette édition, en mettant en lumière des enjeux d'inclusion, d'autonomie et de participation à la vie économique et sociale. C'est aussi ça que nous voulons porter à travers IBL on the Move : une énergie collective mise au service d'une cause utile. Nous avons hâte de retrouver les participants le 18 avril », déclare Claire Coulier, Head of Communications du Groupe IBL.

Informations pratiques concernant le retrait des race packs

Les participants sont invités à récupérer leur dossard et leur t-shirt officiel le mercredi 15 avril 2026, à Decathlon Bagatelle, de 10h00 à 19h00. Pour cela, il suffit de présenter son numéro ROAG et sa carte d'identité. Un participant peut également autoriser une tierce personne à récupérer son pack. Cette personne devra présenter soit le numéro ROAG et la carte d'identité du participant, soit une capture d'écran du QR code qui sera envoyé aux participants avant le retrait des packs.

Le ministre Guinness examine les progrès des projets d'infrastructure



Le ministre de l'Infrastructure nationale, M. Govindranath Guinness, accompagné d'agents de la Régie de l'aménagement routier (RDA) et d'ingénieurs, a effectué des visites sur place concernant le déménagement et la construction d'installations de stationnement pour la Régie de gestion des eaux usées (WMA) à La Brasserie ainsi que les travaux en cours pour la modernisation du drain routier de l'A10 Plaine Magnien Phase 1.

Dans une déclaration, le ministre Guinness a souligné que depuis vingt-cinq ans, des transporteurs d'eaux usées appartenant à l'AMM sont stationnés dans une zone résidentielle et a souligné la nécessité de relocaliser ces véhicules. Il a indiqué que la présence des camions dans le secteur résidentiel nuit à la santé et au bien-être des résidents.

Il a indiqué qu'un terrain a déjà été identifié le long du chemin La Brasserie (B10) pour le développement d'installations de stationnement dédiées aux véhicules de l'AMM. Selon lui, le processus de relocalisation devrait être terminé d'ici cette année.

En ce qui concerne le projet de drainage de la phase 1 le long de l'A10 à la hauteur de la plaine Magnien, le ministre Guinness s'est dit satisfait des progrès réalisés, soulignant que les travaux sont actuellement terminés à 40 %. La phase 1 consiste en la construction de 1,2 km de drains d'une largeur de 2,5 m et d'une profondeur variant de 1,2 m à 2,5 m qui se raccordent au drain existant le long de la route A10, du terrain de football Plaine Magnien à l'autoroute M1.

Il a ajouté qu'une deuxième phase sera mise en œuvre pour relier la phase 1 à un point de décharge sûr afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'inondation sur l'autoroute M1 et les régions environnantes. L'achèvement de la phase 1 est prévu d'ici la fin décembre.

Commerce régional

Atelier national pour stimuler la participation des femmes et des jeunes au commerce des services



Un atelier national sur le thème « Libérer les opportunités d'échanges de services pour les jeunes et les entreprises dirigées par des femmes dans les pays de la SADC » a été lancé à l'hôtel Labourdonnais à Port Louis. L'initiative de deux jours, qui s'est déroulée du 8 au 9 avril 2026, rassemble les principales parties prenantes afin d'explorer les possibilités offertes par le commerce régional des services.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre des Affaires Etrangères, de l'intégration régionale et du commerce international, M. Dhananjay Ramful, du Directeur général du Conseil de développement économique de Maurice, M. Mahen Abhimanu Kundasamy, et du Directeur du développement industriel et du commerce au Secrétariat de la SADC, M. Dhuraj Kassee.

Dans son discours liminaire, le ministre Ramful a souligné que l'atelier vise à améliorer l'accès des femmes et des jeunes aux possibilités de commerce des services dans la région de la SADC. Il a reconnu les défis auxquels ces entrepreneurs étaient souvent confrontés, tels que l'accès limité au financement, les difficultés d'accès aux marchés et l'insuffisance de l'information sur les systèmes commerciaux régionaux. L'atelier, a-t-il expliqué, doterait les participants d'outils pratiques pour naviguer dans ces systèmes et saisir efficacement les opportunités commerciales.

Le ministre a également souligné l'importance croissante du commerce des services en tant que moteur de la croissance économique, soulignant sa contribution significative au PIB et à l'emploi de Maurice. Il a noté

que la numérisation et le commerce électronique transforment la prestation de services, ce qui permet aux entreprises de se développer plus efficacement sur les marchés internationaux. « Cet atelier offre une plateforme opportune pour autonomiser les femmes et les jeunes, renforcer leur participation au commerce régional et soutenir un développement économique inclusif et durable », a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Kassee a souligné que le commerce des services est devenu un moteur essentiel de la croissance économique, de l'innovation et de l'intégration régionale au sein de la région de la SADC. Il a souligné que si les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes contribuent de plus en plus à ce secteur, elles continuent de faire face à des défis tels qu'un accès limité au financement, à l'information sur les marchés et à des contraintes réglementaires.

Organisé par la Banque de développement de Maurice en collaboration avec le Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le ministère des Affaires Etrangères, de l'intégration régionale et du commerce international, l'atelier vise à doter les jeunes et les femmes entrepreneurs de compétences pratiques pour accéder aux marchés régionaux de la SADC et s'y développer.

Le programme comprend des sessions sur le Protocole de la SADC sur le commerce des services, la numérisation, l'intelligence artificielle, les paiements numériques et l'image de marque, tout en fournissant une plateforme pour le partage d'expériences par les entreprises dirigées par des femmes qui réussissent.

Africa Economic Compass

La MCB analyse les répercussions du conflit au Moyen-Orient sur l'Afrique subsaharienne

Le Groupe MCB lance la première édition de l'Africa Economic Compass. Cette nouvelle publication phare a été élaborée dans le cadre d'une refonte de son programme de publications économiques. Cette initiative vise à proposer des éclairages plus structurés, cohérents et accessibles sur les dynamiques économiques régionales et internationales.

Dans un contexte marqué par une aggravation des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, l'Africa Economic Compass apporte une lecture essentielle de leurs répercussions sur l'Afrique subsaharienne.

Ainsi, pour le Groupe MCB, ce conflit pourrait avoir trois conséquences majeures :

- Freiner la croissance, alors que pour la région, il était initialement attendu qu'elle soit autour de 4,5 % en 2026, en ligne avec les projections du Fonds monétaire international (FMI)
- Raviver les pressions inflationnistes, dans des économies où l'alimentation et l'énergie représentent une grande partie du panier de consommation, amplifiant les effets du choc énergétique
- Accentuer la volatilité des devises, dans un environnement où les conditions financières mondiales restent tendues

Ce choc intervient dans un contexte où les prix du pétrole ont fortement réagi, le Brent ayant atteint près de 120 USD/baril, avant de

retomber sous la barre des 100 USD avec l'annonce d'un cessez-le-feu temporaire.

Outil analytique

Pour approfondir l'analyse de ces vulnérabilités, l'équipe de recherche économique du Groupe MCB a développé un outil analytique : le Macroeconomic Pressure Index (MePI). Cet indice permet d'identifier et de suivre l'évolution des pressions macroéconomiques sous-jacentes auxquelles les économies africaines sont confrontées.

Le MePI intègre ainsi des indicateurs relatifs, entre autres, à la croissance, aux finances publiques, aux équilibres externes et à la dette. En évaluant chaque pays au regard de ses propres fondamentaux macroéconomiques, il offre une lecture nuancée et prospective des risques, et constitue un outil d'aide à la décision dans un environnement économique de plus en plus volatil.

Analyse approfondie du continent

La première édition de l'Africa Economic Compass propose un zoom analytique sur trois économies clés : l'Égypte, le Nigeria et le Kenya, illustrant la diversité des trajectoires et des vulnérabilités sur le continent. Elle consacre enfin un chapitre thématique à la transformation des paiements transfrontaliers en Afrique. Il s'agit d'un écosystème en rapide mutation, porté par la digitalisation et les nouveaux systèmes de paiement, avec des flux qui pourraient croître d'environ 10 % par an au

cours des cinq prochaines années.

Avec l'Africa Economic Compass, le Groupe MCB réaffirme sa volonté d'offrir des analyses rigoureuses, prospectives et adaptées aux enjeux contemporains, afin d'éclairer les décisions des acteurs économiques engagés sur le continent.

Vicky Hurynag, Head of Strategy, Research & Development - MCB, explique : « Dans un environnement mondial plus fragmenté et incertain, il est essentiel de s'appuyer sur des analyses rigoureuses et data-driven pour comprendre les dynamiques africaines et identifier les opportunités malgré la volatilité. »

Travail d'équipe coordonné

L'Africa Economic Compass est le fruit du travail coordonné de l'équipe de recherche économique du Groupe MCB. L'équipe dispose d'une expertise reconnue dans l'analyse des dynamiques macroéconomiques locales, régionales et internationales. Elle assure une veille continue sur les développements sectoriels, l'évolution des marchés financiers et les tendances structurelles qui façonnent les économies africaines et mondiales.

À travers une approche rigoureuse, fondée sur les données et enrichie par des modèles économiques, l'équipe contribue à renforcer la compréhension des enjeux économiques dans un environnement en constante évolution.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 10th day of September 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: "1^{nt}. Une portion de terrain de la contenance de CENT QUATRE VINGT DIX NEUF METRES CARRES ET CINQ DIXIEMES METRE CARRE (199.5 M²), étant le Lot No.1, située au quartier des Pamplemousses, lieudit Bois Mangues (Plaines des Papayes), et bornée d'après un rapport avec plan figuratif y joint, dressé par M. Binayesing Roopun, arpenteur juré, le 15/07/1993, enregistré au Reg: L.S 28/12432, comme suit:- (PIN NUMBER : 1212030299) Du premier côté, par le Lot No.39 du Morcellement Ramphul Brothers, sur SEPT METRES SOIXANTE DEUX (7 M 62); Du deuxième côté, par le Lot No.2, sur QUARANTE TROIS METRES ZERO SEPT (43 M 07); Du troisième côté, par Middle Road B17, sur SEPT METRES SOIXANTE DEUX (7 M 62); Et du quatrième et dernier côté, par un terrain appartenant déjà M. Rajdeo Seetahul, sur QUATRE TROIS METRES ZERO SEPT (43 M 07). Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation, the whole as morefully described in the deed drawn up by Mr. Ahmad Ibrahim Gopee, Notary Public, on the 14/06/2012, registered and transcribed on the 21/06/2012 in TV. 8532/8.

AND 2^{nt} Une portion de terrain de la contenance de CENT CINQ TOISES (105T) soit environ TROIS CENT QUATRE VINGT DIX HUIT METRES CARRES ET QUATRE VINGT SEPT CENTIEMES METRE CARRE (398.87 M²), étant le Lot No. 16 du plan général de morcellement, située au quartier des Pamplemousses, lieudit Bois Mangues (Plaines des Papayes), et bornée d'après un rapport avec plan figuratif y joint dressé par M. Rishi Dass Soniassy, arpenteur juré, le 28/09/1982, enregistré au Reg: L.S 22/7324, comme suit:- (PIN Number :- 1212030297). Au Nord, partie par le Lot No.38 et partie par le Lot No. 39 sur une longueur totale de CINQUANTE PIEDS (50') ou QUINZE METRES VINGT QUATRE (15 M 24); A l'Est, par le Lot No.17 sur QUATRE VINGT CINQ PIEDS ZERO NEUF POUCES (85' 09") soit VINGT SIX METRES QUATORZE (26 M 14); Au Sud, par la Route Royale (Middle Road) une bande de réserve de QUATRE PIEDS (4') de large entre, sur CINQUANTE PIEDS (50') ou QUINZE METRES VINGT QUATRE (15 M 24); A l'Ouest, par le Lot No. 15 (D. Seewoololl), sur QUATRE VINGT CINQ PIEDS ZERO NEUF POUCES (85' 09") ou VINGT SIX METRES QUATORZE (26 M 14). La mesure employée est le pied anglais avec équivalent métrique. Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation, the whole as morefully described in the deed drawn up by Mr. Ahmad Ibrahim Gopee, Notary Public, on the 14/06/2012, registered and transcribed on the 21/06/2012 in TV 8532/9.

BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS:1.1 Land Zoning Commercial/Residential **Site** Lot 16: The rectangular shaped land slopes downwards from front part to rear part. Land has a frontage of 15.24 metres to Middle Road B17. The site is serviced with all infrastructural utilities and facilities. Lot 17/1: The rectangular shaped land slopes downwards from front part to rear part. Land has a frontage of 7.62 metres to Middle Road B17. The site is serviced with all infrastructural utilities and facilities. **Access** Access to property is by means of a tarred and vehicular road. **Services** Electricity and domestic water supply are available on site. **Neighbourhood** Neighbourhood consists of commercial buildings along Middle Road and semi-luxurious residential buildings in a built-up commercial/residential Zone. Professor Ramprakash Government School and the village hall are found within walking distances. All amenities including public transport are available in the region.**1.2 Building Main building-Commercial/Residential** The double-storey (Basement, ground floor and mezzanine) commercial/residential building is made of reinforced concrete frame structure with concrete block walls under a flat reinforced concrete slab roof. a) Area – 640 m² or 6886.40 ft² b) State of repair – Fair c) Finishes: Openings – Mainly metal glazed doors and windows with roller shutters on ground floor. Plastering and paint - Internal and external walls are rendered and painted. **Second Commercial building** The single-storey (Ground floor) commercial building, of area 30 m², is made of reinforced concrete frame structure with concrete block walls under a flat reinforced concrete slab roof.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Veneedeo SEETAHUL.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 06th day of April 2026.
Thierry Koenig SA
ENSAfrica (Mauritius)
18 Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

Guerre

Les négociations entre les Etats-Unis et l'Iran auront lieu ce vendredi à Islamabad

Donald Trump a annoncé mardi qu'il suspendait pendant deux semaines les bombardements contre l'Iran et qu'un cessez-le-feu prendrait effet, conditionné à la réouverture par Téhéran du détroit d'Ormuz.

L'Iran a annoncé des négociations avec la partie américaine pour mettre fin à la guerre à partir de vendredi 10

avril à Islamabad et pour deux semaines, peu après que le président américain Donald Trump a dit mardi 7 avril suspendre sa menace de bombardements massifs. "Il est précisé que cela ne signifie pas la fin de la guerre, et que l'Iran n'acceptera la cessation des hostilités que lorsque" les négociations auront abouties, a-t-on ajouté de même source, en soulignant que ces deux semaines pourraient être prolongées "en accord avec les deux parties".

"Un cessez-le-feu immédiat"

"J'ai le plaisir d'annoncer que la République islamique d'Iran et les États-Unis, ainsi que leurs alliés, ont accepté un cessez-le-feu immédiat partout, y compris au Liban et ailleurs, AVEC EFFET IMMEDIAT", a annoncé sur son compte X, le Premier ministre pakistanais, Shehbaz Sharif. Les États-Unis et l'Iran se sont mis d'accord mardi soir pour un cessez-le-feu de deux semaines en échange d'une réouverture du détroit d'Ormuz, un peu plus d'une heure avant l'expiration de l'ultimatum de Donald Trump qui menaçait de détruire la République islamique, après plus de cinq semaines de frappes israélo-américaines sur l'Iran.

Le Vice-président Vance soutient son ami Orban

Le vice-président américain JD Vance a accusé l'Union européenne d'interférer dans la campagne électorale hongroise et d'imposer la censure, alors qu'il se rendait à Budapest à quelques jours d'un scrutin décisif qui pourrait entraîner un changement radical de gouvernement.

Le voyage de M. Vance intervient cinq jours avant les élections de dimanche, au cours desquelles le Premier ministre Viktor Orbán devra relever son plus grand défi en 16 ans de pouvoir. Le parti d'opposition Tisza, dirigé par Péter Magyar, devance actuellement le Fidesz d'Orbán dans les sondages d'opinion.

Lors d'une conférence de presse commune, M. Vance a fait l'éloge du leadership de M. Orbán, affirmant qu'il "peut servir de modèle pour le continent", tout en critiquant sévèrement Bruxelles.

Diatrîbe antibruelloise

"Les bureaucrates de Bruxelles ont essayé de détruire l'économie hongroise, ils ont essayé de rendre la Hongrie moins indépendante sur le plan énergétique, ils ont essayé d'augmenter les coûts pour les consommateurs hongrois", a déclaré M. Vance, ajoutant que les actions de l'UE étaient politiquement motivées pour blesser M. Orbán parce qu'il résiste aux conventions politiques libérales.

Il s'en est également pris aux règles numériques de l'Union, notamment à la loi sur les services numériques, qui oblige les plateformes à lutter contre la désinformation et les contenus préjudiciables. Il n'a fourni aucune preuve. "Pourquoi les bureaucrates de Bruxelles disent-ils aux entreprises de médias sociaux quelles informations ils donnent aux électeurs hongrois?", a-t-il déclaré, affirmant que les Hongrois étaient capables de prendre leurs propres décisions.

M. Vance a également affirmé que les services de renseignement ukrainiens tentaient d'influencer le vote hongrois.

"Nous sommes certainement conscients qu'il y a des éléments au sein des services de renseignement ukrainiens qui essaient de mettre leur pouce sur la balance", a-t-il déclaré. Il n'a fourni aucune preuve.

Le gouvernement hongrois a affirmé à plusieurs reprises que Kyiv et Bruxelles cherchaient à renverser M. Orbán et a pris des mesures pour renforcer la protection des infrastructures énergétiques essentielles, en invoquant la crainte d'une ingérence étrangère.

M. Vance, qui a par le passé exprimé son admiration pour la capacité de M. Orbán à éradiquer ce qu'il décrit comme un parti pris libéral dans les universités, a promis d'aider le dirigeant hongrois dans les derniers jours de la campagne.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 10th day of September, 2026 at 1.30p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No.23), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by Levy of: Une portion de terrain de la contenance de CENT QUARANTE SIX METRES CARRES (146 M²) située au quartier des Plaines Wilhems lieu-dit Floréal No 26 Rue A distraite du terrain de l'État Mangalkhan plus amplement décrite et abornée au titre de propriété ci-après mentionné suivant un procès-verbal de rapport avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Ng Tong NG WAH arpenteur juré le 24/02/2011 enregistré au Reg LS 72/1595 comme suit :- (PIN 1741440025). Du premier côté, par le réserve d'un chemin longeant Abercrombie Street (ex rue A), sur HUIT MÈTRES ET CINQ CENTIMÈTRES (8.05 M); Du deuxième côté, par le surplus de Mangalkhan Housing Estate, sur DIX HUIT MÈTRES ET DIX CENTIMÈTRES (18.10 M); Du troisième côté, par une ligne de sewerage, sur HUIT MÈTRES (8.00 M); Et du quatrième et dernier côté, encore par le surplus de Mangalkhan Housing Estate, sur DIX HUIT MÈTRES ET VINGT CINQ CENTIMÈTRES (18.25 M) Ensemble tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve et sans qu'il soit besoin d'en faire une plus ample description, l'acquéreur déclarant bien connaître l'objet de son acquisition pour y habiter. Le tout plus amplement décrit au titre en date du 06/05/1993 et 20/07/1993, enregistré et transcrit le 30/07/1993 au Volume TV2598/51 et au titre enregistré et transcrit le 13/04/2011 au Volume TV 8061/15. **BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS:** Location: The subject property is situated along Abercrombie Street at about 35 metres from a common tarred road, itself being at an approximate distance of 140 metres from its junction with Floreal Road (B5). The site is more precisely located at the following GPS Coordinates: [-20.303389, 57.503750].The neighbouring land use is mainly residential. Site Description: The site bearing PIN 1741440025 designated as Lot No 26A consists of a residential plot of land of an extent of 146 square metres as described in title deed registered and transcribed in Volume 8061 No.15. The site is morefully described in a survey report drawn up by Mr Ng Tong Ng Wah (Sworn Land Surveyor) dated 24 February 2011 and registered in LS 72 No 1595. The site is regular in shape with an even topography and major services are available around its perimeter. The site has a road frontage of 8.05 metres and a maximum depth of 18.25 metres. Upon inspection, it was noted that the site is enclosed with concrete block walls on three sides and is accessed via a vehicular metal gate. The remaining yard has minimal landscaping Building Description: A three storey residential building of a gross approximate extent of 215 square metres (Ground Floor: 110 square metres (including 25 square metres under CIS), First Floor: 85 square metres; Second Floor: 20 square metres) currently made of concrete frame structures in-filled with block walls under a reinforced concrete slab roof stands on the site. The walls are plastered and painted with metal glazed openings fitted with burglar bars at the ground floor level and aluminium glazed openings at the upper floors. As the building was not accessible during inspection, a full building survey (internal and external) with detailed measurements was not possible. Based on an external overview, it was found that the property appears to be in a good state of repair and maintenance.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Clément Herbu LATALENTE and Mrs. Marie Ange Christiane LATALENTE (born THEODORE).

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations
Dated at Port Louis, this 06th day of April 2026
Udhisteer K. Ragobur
Replacing Thierry Koenig SA
ENSAfrica (Mauritius)
Of 18, Edith Cavell Street, Port-Louis
Attorney in charge of the sale

Le Premier ministre Starmer se rend dans le Golfe pour rencontrer les dirigeants de la région

Le Premier ministre britannique Keir Starmer se rend à partir de mercredi dans les pays du Golfe pour rencontrer les dirigeants de la région avec lesquels il va œuvrer à faire respecter le cessez-le-feu, a annoncé Downing Street.

« Je me réjouis de l'accord de cessez-le-feu conclu cette nuit », a déclaré Keir Starmer, cité dans un communiqué. « Avec nos partenaires, nous devons tout mettre en œuvre pour soutenir ce cessez-le-feu, le transformer en un accord durable et rouvrir le détroit d'Ormuz », a-t-il ajouté. Le dirigeant britannique va « réaffirmer le soutien indéfectible du Royaume-Uni et la nécessité d'une solution diplomatique à long terme afin de garantir que le cessez-le-feu débouche sur un accord durable ».

Au cours de cette visite, qui a été organisée avant l'annonce du cessez-le-feu, Keir Starmer aura « des discussions sur les mesures concrètes à prendre pour rétablir la liberté de

navigation dans le détroit d'Ormuz ». Londres a réuni la semaine dernière les représentants d'une quarantaine de pays pour discuter d'une réouverture du détroit d'Ormuz, bloqué de facto par l'Iran depuis début mars. Ils avaient exigé la « réouverture immédiate et sans condition » de cette voie maritime stratégique.

Mardi, des responsables militaires de plus de 30 pays, également réunis par le Royaume-Uni, ont discuté des « mesures appropriées » qui permettraient de rendre le détroit d'Ormuz « accessible et sûr » après un cessez-le-feu au Moyen-Orient. Etats-Unis et Iran se sont mis d'accord pour un cessez-le-feu de deux semaines en échange d'une réouverture du détroit d'Ormuz. Depuis le début de la guerre au Moyen-Orient, entamée le 28 février, les forces britanniques ont intercepté plus de 110 attaques de drones dans la région, et la Royal Air Force a mené plus de 1.600 heures d'opérations défensives, selon le communiqué de Downing Street.

L'Espagne annonce la réouverture de son ambassade en Iran, fermée en mars en raison de la guerre

Le ministre des Affaires étrangères José Manuel Albares a annoncé jeudi la réouverture de l'ambassade d'Espagne en Iran, après sa fermeture le 7 mars, suite à l'évacuation de tout son personnel diplomatique en raison de l'offensive déclenchée par les Etats-Unis et Israël contre l'Iran.

"J'ai donné aujourd'hui des instructions à notre ambassadeur à Téhéran pour qu'il revienne, qu'il rouvre l'ambassade d'Espagne à Téhéran et qu'il s'associe [...] à cet effort de paix", a révélé M. Albares dans des déclarations à la presse.

Dirigée par le diplomate Antonio Sánchez-Benedito, l'ambassade évacuée en raison de la guerre sera rouverte maintenant qu'un cessez-le-feu a été annoncé entre les États-Unis et l'Iran, qui comprend une cessation des hostilités de deux semaines et la réouverture du détroit d'Ormuz, qui est resté pratiquement fermé depuis le début du conflit.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 7th day of May 2026 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, Supreme Court, situate at 2nd Floor New Supreme Court building, Cnr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis, the Sale by Levy, prosecuted at the request of MauBank Ltd against (i) Mr Sukesh Purmanund, (ii) Mrs Shera Banu Purmanund, (iii) Mr Shridhur Purmanund, (iv) Mrs Daisy Rany Purmanund, (v) Mr Gowtum Purmanund and (vi) Mrs Satyabhama Purmanund:

PROPERTY NO. 1:

A portion of land situate at Bon Accueil, in the district of **Flacq**, of an extent of **8 perches** (according to title deed) but found to be of the extent of **613.25m²**, according to a memorandum of survey of Mr R. Topsy, Sworn Land Surveyor, dated 01/09/1997, and bounded according to the said memorandum, as follows:

On the 1st side by the property belonging to Mr Farook Ahmeer, an exit road of 2.60m wide in between upon 33.78m.

On the 2nd side, by the property belonging to Mr Tirbhowan Chuckun upon 18.20m.

On the 3rd side, by the property belonging to Mr Lalldharry Jugessur, upon 33.78m.

And on the 4th and last side, by the property belonging to Mr Iswarlall Chuckun, upon 18.15m.

Together with the building existing or which may in future exist thereon and all appurtenances generally whatsoever, without any exception nor reservation.

OWNERSHIP OF PROPERTY NO 1

Mr Shridhur Purmanund is the owner of the above described portion of land as evidenced by Judgment of adjudication dated 15/01/2024, transcribed in **TV 5403/4**, and bearing **PIN No 1402120122**.

PROPERTY NO. 2

Une portion de terrain de la contenance de **TROIS CENT SEIZE MÈTRES CARRÉS ET SOIXANTE, DIX CENTIÈMES DE MÈRES CARRE (316.70m²)**, située au quartier du Grand Port, lieudit **La Rosa, New Grove**, et borné d'après un rapport de description avec plan figurative y joint, dressé par feu Monsieur Louis Maurice Dumazel, arpenteur juré, en date du vingt-neuf janvier mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (29/01/1998), enregistre au Reg L.S. 34/8164, comme suit :

Du premier côté, par un chemin de sortie de trois mètres cinq centimètres (3.05m), une réserve d'un mètre (1.00m) de large entre dix-neuf mètres (19.00m)

Du second côté, par la portion de terre devant être vendue à shreeneevassen sunasse, sur dix-sept mètres quarante-cinq centimètres (17.45m).

Du troisième côté, par Sonalall Ramsurn, sur dix-neuf mètres (19.00m)

Du quatrième côté, par Titendra Ramphul, sur seize mètres quarante-cinq centimètres (16.45m)

Together with all that may depend or form part thereof without exception or reservation.

OWNERSHIP OF PROPERTY NO.2

Mr Shridhur PURMANUND is the owner of the above described portion of land as evidenced by judgment of adjudication dated 17/06/ 2004, transcribed in **TV5551/25**, and bearing **PIN No. 1512220231**.

PROPERTY NO.3

Une portion de terrain étant le lot numéro 21 de la contenance de **QUATRE CENT QUATRE VINGT HUIT MÈTRES CARRÉS (488 m²)** située au quartier des Plaines Wilhems, lieudit **Curepipe** bornée d'après un procès-verbal de rapport

avec plan figurative y joint, dresse par Monsieur Sheik Muhamad Iqbal Roojee, arpenteur Juré, en date du vingt-trois novembre de l'an deux mille un 23/11/2001, enregistré au registre L.S 43/6535, comme suit.

Du premier côté, par un chemin commun de six mètres (6.00 m) de large, une réserve d'un mètres cinquante centimètres (1.50m) de large entre sur quatorze mètres (14.00m)

Du deuxième côté, par le lot numéro 20, sur trente-deux mètres soixante-quinze centimètres (32.75m).

Du troisième côté, par les sinuosités du Ruisseau Poule d'Eau.

Et du quatrième côté, par le lot numéro 22 sur trente-neuf mètres (39.00m)

Ensemble une maison en blocs de ciment sous dalles en composant d'un salon/salle à manger, de trois chambres à coucher/salle de bains, d'un T.V Room, de quatre W.C et d'un garage ainsi que les installations faites pour l'eau, la lumière électrique et le drainage y attachées et généralement tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve.

OWNERSHIP OF PROPERTY NO.3

Mr & Mrs. Shridhur PURMANUND are the owners of the above described portion of land as evidenced by deed dated 04/02/2011, drawn up by Me. Marie Lelio Linley ANTONIO, Notary Public, registered and transcribed in **TV 8001/65** and inscribed in vol 2724/25 and bearing **PIN No. 1743420019**.

PROPERTY NO.4 :-

Un terrain de la contenance de **DIX-HUIT PERCHES ET CINQ HUITIÈMES DE PERCHES (18 5/8 Ps) or 786.14 m²**, située dans le district de la **savanne, lieudit surinam**, borné d'après un rapport avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur D Dumazel, arpenteur juré, en date du premier juillet mil neuf cent soixante et onze (01/07/1971) enregistre au Reg A 378/4520, comme suit:-

Du premier côté par la route publique de souillac a Chemin Grenier sur vingt pieds.

Du second côté par Mootoosamy Pillay sur cent quatre-vingt-un pieds.

Du troisième côté par B et L Bane sur cinquante et un pieds six pouces.

Et du quatrième côté, partie par le troisième lot sur soixante pieds, partie par l'axe d'un chemin de sortie de dix pieds sur soixante-trois pieds et partie par un terrain a <<Desmarais Frères>> sur une ligne brisée en trois parties mesurant respectivement douze pieds six pouces trente-sept pieds et vingt-cinq pieds.

Ce lot est traversé par un chemin de dix pieds, qui sera commun a tous les copartageants.

La mesure employée est le pied Français.

OWNERSHIP PROPERTY NO.4

The heirs of late Junnardun Purmanund are the co-owners of the above described portion of land as evidenced by deed registered in **Reg B 116/1197** and transcribed in **TV 1167/66** and bearing **PIN No. 1609040105**.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations
Dated at Port Louis, this 9th day of April 2026

Pazhany RANGASAMY, G.O.S.K
SENIOR ATTORNEY
Of 5th Floor, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 21st day of May 2026 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, Supreme Court, situate at 2nd Floor New Supreme Court building, Cnr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis, the Sale by Levy, prosecuted at the request of MauBank Ltd against Mr Vishal Poliah of the following property:

Description of the property: Les biens et droits immobiliers ci-après décrits dépendant d'un immeuble connu sous le nom de :CENTRE COMMERCIAL VIEUX MOULIN" Ledit immeuble fait l'objet d'un règlement de jouissance- règlement de copropriété- incorporant un état descriptif de division suivant acte reçu par Me. Michel Nicolas Boullé, Notaire, en date du six mai de l'an deux mille huit (06/05/2008) enregistré et transcrit au Vol 6994/20, aux termes duquel, il a été établi 50 lots qui sont plus amplement désignés au sus dit règlement de copropriété. Lequel règlement de jouissance- règlement de copropriété- état descriptif de division a depuis été modifié suivant un acte reçu par le notaire soussigné, en date des six et dix mars de l'an deux mil neuf (06/03/2009 & 10/03/2009), enregistré et transcrit au Vol 7301/10.

Désignation- Le lot 31 portant la numérotation (G17) au <<Ground Floor Plan>> du bâtiment A qui demeure ci-annexée étant un emplacement à usage commercial se trouvant au rez-de-chaussée du dit bâtiment d'une superficie de vingt-deux mètres carrés (22m²) situé à l'avant du lot No 34, en face du lot No 7 et à droite du lot No 32. Et les vingt-sept/dix millièmes (27/10,000èmes) de toutes les parties communes y attachées.

Observation est ici faite que les lots Nos 27 à33 sont situés dans un bloc formé de sept emplacements commerciaux situés en face des lots 6 à11 séparés des dits lots par un couloir, ces lots se situent à l'avant de l'espace ouvert du lot No 34.

Tel est ainsi que le tout se poursuit, s'étend et comporte actuellement et sans qu'il soit besoin d'en faire une plus ample description, le représentant ès qualités de l'acquéreur/emprunteur déclarant bien connaître l'objet de la présente acquisition, pour l'avoir vu, visite et en être satisfait.

Ensemble les installations y faites pour l'eau, la lumière électrique et le drainage y attachées et généralement tout ce qui peut en dépendre ou faire partie sans aucune exception ni réserve.

OWNERSHIP- Mr Vishal POLIAH is the owner of the above described <<emplacement commercial G17>> as described in deed drawn up by Me Marie Julie STEPHEN, Notary, duly registered and transcribed in TV 8418/26 and inscribed in IV 2760/63 on 22/03/2023, and the portion of land on which stands the building bears PIN No 1518260041.

Together with all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, falling which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations
Dated at Port Louis, this 9th day of April 2026

Pazhany RANGASAMY, G.O.S.K
SENIOR ATTORNEY
Of 5th Floor, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

Le Chetak Screen Awards 2026 a eu lieu à Mumbai

Homebound de Neeraj Ghaywan a remporté le Chetak Screen Award 2026 du meilleur film, tandis que Dhurandhar du réalisateur Aditya Dhar a remporté un total de 14 trophées.

Lauréats des Chetak Screen Awards 2026 : la plus grande soirée de Bollywood, célébrant les meilleurs talents qui ont gratifié nos écrans et rendu 2025 très spécial, s'est achevée avec les lauréats des Chetak Screen Awards 2026 honorés lors d'une cérémonie étoilée à Mumbai. Aussi extravagante et clinquante qu'elle ait été, la cérémonie a également servi d'hommage de bonne foi à tout ce qui définit le cinéma hindi et l'OTT.

La diligence avec laquelle les nominés et, par la suite, les gagnants de chaque catégorie ont été sélectionnés l'a prouvé. Après tout, il est connu que les cinéphiles



préfèrent les Chetak Screen Awards à tout événement similaire dans le pays, principalement en raison de notre devise : l'art doit être reconnu uniquement sur le



mérite, l'intégrité et le respect des pairs.

Alors que Homebound du réalisateur Neeraj Ghaywan a remporté le prix du meilleur film, Dhurandhar a remporté un total de 14 trophées, dont celui de meilleur réalisateur (Aditya Dhar), meilleur acteur – masculin (Ranveer Singh) et meilleur acteur dans un second rôle – masculin (Akshaye Khanna). Yami Gautam, quant à lui, a remporté le Chetak Screen Award 2026 du meilleur acteur (féminin) pour Haq.

L'opulence de la cérémonie a transcendé le tapis rouge et la célébrité des participants. Au lieu de cela, la plus grande attraction de l'événement a été que les nominés et les gagnants dans les 31 catégories ont été sélectionnés par notre prestigieuse Screen Academy – un organisme indépendant à but non lucratif composé de 53 cinéastes, artistes et voix culturelles acclamés – à la suite d'un processus rigoureux.

Sous la direction du Dr Priya Jaikumar, titulaire de la chaire d'études sur le cinéma et les médias de l'École des arts cinématographiques de l'Université de Californie du Sud, à Los Angeles, et chercheuse en résidence à la Screen

Academy, des lignes directrices détaillées sur la notation ont été élaborées à l'intention des membres de l'Académie. Les films ont été évalués sur la base de la créativité et de l'expérience globale, de l'excellence technique, de la connectivité des spectateurs et de l'innovation, tandis que les catégories basées sur la performance ont également été évaluées sur l'authenticité.

Même si c'était une soirée de gala, les Chetak Screen Awards 2026 n'étaient pas simplement ça. Certains des meilleurs films de 2025, ainsi que les artistes et les techniciens qui ont apporté leur A-game, ont été honorés lors de la cérémonie. Le thriller d'espionnage Dhurandhar, du réalisateur Aditya Dhar, est entré en lice avec 24 nominations, tandis que la comédie musicale romantique Saiyaara, de Mohit Suri, a obtenu 17 nominations et Homebound, de Neeraj Ghaywan, 15.

L'événement a commencé à 20 h, le dimanche 5 avril, à Mumbai. La star de Bollywood Alia Bhatt, les humoristes Zakir Khan et Sunil Grover, et l'éminent journaliste Saurabh Dwivedi (rédacteur en chef – Hindi, The Indian Express) ont été les hôtes de la cérémonie.

Ligue des Champions

PSG 2 Liverpool 0

Le PSG tout en maîtrise prend l'avantage sur Liverpool

Le Paris Saint-Germain a fait un grand pas vers le dernier carré de la Ligue des champions en s'imposant 2-0 face à Liverpool, mercredi soir au Parc des Princes, lors de l'acte aller des quarts de finale.

Les Parisiens ont ouvert le score dès la 11e minute par l'intermédiaire de Désiré Doué, avant que son coéquipier Khvicha Kvaratskhelia ne double la mise à la 65e minute, concluant une action collective bien menée.

Au regard du règlement de la compétition, une victoire, un match nul quel que soit le score ou même une défaite d'un but d'écart suffiront au club de la capitale pour valider son billet pour le dernier carré lors du match retour, programmé mardi prochain sur la pelouse de Liverpool.

Pour Liverpool, la mission s'annonce désormais très compliquée : les Reds devront s'imposer à Anfield avec au moins trois buts d'écart afin de renverser la vapeur et de décrocher leur billet pour le dernier carré.

D'entrée de jeu, l'équipe a imposé son rythme et ouvert le score dès les premières minutes, mettant ainsi la rencontre sur des rails favorables. Ce départ fulgurant, souvent décisif dans l'économie d'un match, a permis aux joueurs de prendre immédiatement l'avantage psychologique et de dicter leur loi sur le terrain. En concrétisant rapidement leur domination, ils ont pu ensuite gérer le reste de la rencontre avec plus de sérénité, tout en conservant une pression constante sur des adversaires encore groggy. Cette efficacité dès l'entame confirme la capacité du groupe à entrer dans la partie avec intensité et concentration, deux atouts essentiels pour prétendre à la victoire.



Le match a démarré sur les chapeaux de roue, avec un PSG dominant, notamment grâce à l'activité d'Ousmane Dembélé et de Kvaratskhelia en attaque, qui ont tenté de se montrer dangereux dès les premières minutes devant les cages de Liverpool.

À la 11e minute, le PSG a ouvert le score grâce à un but de Désiré Doué. Sur une passe de Dembélé venue de la gauche, l'attaquant s'est élancé aux abords de la surface de réparation et a enroulé sa frappe du droit. La trajectoire a touché Ryan Gravenberch, surprenant Alisson et finissant au fond des filets.

Liverpool a immédiatement tenté de réagir : Jérémy Frimpong a adressé un centre dangereux depuis le

côté droit, mais Nuno Mendes a coupé la trajectoire avec autorité.

À la 20e minute, Dominik Szoboszlai exécute un coup franc côté droit vers le deuxième poteau, mais Matvey Savonov repousse brillamment le ballon et préserve l'avantage parisien.

Malgré cette réaction, Liverpool a progressivement haussé le tempo, multipliant les incursions et imposant un pressing haut afin de mettre à l'épreuve la solidité défensive parisienne. Les Rouge et Bleu, bien organisés, ont tenu bon et préservé leur avantage jusqu'à la mi-temps, laissant entrevoir une seconde période prometteuse.

Atlético de Madrid 2 FC Barcelone 0

L'Atlético refroidit le Barça et prend l'avantage

Le FC Barcelone a subi une défaite cuisante face à l'Atlético de Madrid (2-0) lors du match aller des quarts de finale de la Ligue des champions, disputé au Camp Nou.

Cette défaite fait suite à des événements mouvementés, notamment l'expulsion du défenseur Pau Cubarsi en première mi-temps, avant que l'Atlético ne profite de sa supériorité numérique pour marquer ses deux buts par l'intermédiaire de Julián Álvarez et Alexander Sørloth, plaçant ainsi l'équipe catalane dans une situation délicate avant le match retour. Dès les premiers instants, la rencontre s'est avérée intense et disputée. Le jeune Cubarsi, aligné en charnière centrale, a été sanctionné d'un carton rouge direct pour une intervention jugée trop dangereuse sur Ángel Correa, contraignant les Blaugranas à jouer à dix contre onze pendant plus d'une heure.

Privé de son élément défensif, le Barça a ensuite cédé sous la pression des Colchoneros. Julián Álvarez, lancé en profondeur, a ouvert le score d'une frappe croisée après un service millimétré de Koke. Puis, en fin de match, Alexander Sørloth, entré en cours de

jeu, a doublé la mise d'une tête puissante sur corner, profitant de l'excellent travail de l'arrière-gauche Renan Lodi. Entre ces deux éclairs, les hommes de Diego Simeone ont exercé un pressing haut et une maîtrise collective qui ont étouffé les rares velléités offensives de Pedri et de ses coéquipiers. Au coup de sifflet final, le score était donc de 2-0 en faveur des visiteurs, un résultat qui place le Barça dos au mur avant le voyage à Madrid.

Les statistiques confirment la domination atlética : 65 % de possession, 12 tirs cadrés contre 4, et une supériorité physique qui a fait la différence. Les Catalans, eux, n'ont guère eu l'occasion de déployer leur jeu habituel, et même si Robert Lewandowski a tenté de peser sur la défense, il a souvent été isolé et peu servi dans de bonnes conditions.

Pour le match retour, les Blaugranas devront donc réaliser une performance d'un autre calibre s'ils veulent renverser la vapeur et se qualifier pour les demi-finales. L'histoire récente rappelle toutefois que l'Atlético, solide et organisé, ne laisse que peu de marges de manœuvre lorsqu'il possède un avan-



tage aussi net. Rendez-vous est pris dans une semaine pour un second acte qui s'annonce déjà électrique.

Dès le coup d'envoi, Barcelone a imposé un rythme élevé et s'est rapidement créé plusieurs occasions franchises devant le but de l'Atlético. Marcus Rashford, très actif sur le front de l'at-

taque, a tenté sa chance à plusieurs reprises, tant par des tirs directs que par des percées fulgurantes dans la défense madrilène.

C'est toutefois João Cancelo qui est venu frôler l'ouverture du score, sa frappe puissante étant repoussée par le gardien Juan Musso, vigilant sur sa ligne.